

18 décembre 2008

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**COMPAGNIE MAROCAINE**

(Euronext Paris)

Par courrier du 18 décembre 2008, la société par actions simplifiée Candel & Partners (1) (4 avenue Hoche, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 décembre 2008, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE MAROCAINE et détenir indirectement par l'intermédiaire de la société FBT qu'elle contrôle (2), 33 209 actions COMPAGNIE MAROCAINE représentant autant de droits de vote, soit 14,83% du capital et des droits de vote de cette société (3).

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions COMPAGNIE MAROCAINE sur le marché.

Par ailleurs, il est précisé que la société Candel & Partners ne détient plus, directement, aucune action COMPAGNIE MAROCAINE.

---

(1) Contrôlée au plus haut niveau par M. Allan Green.

(2) Société anonyme détenue à 100% par Candel & Partners, elle-même contrôlée par M. Allan Green.

(3) Sur la base d'un capital composé de 224 000 actions représentant autant de droits de vote.